



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 15-18 novembre 2021

Distribution: générale

Point 11 de l'ordre du jour

Date: 4 octobre 2021

WFP/EB.2/2021/11-B

Original: anglais

Questions diverses

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU Femmes et du PAM tenue le 27 mai 2021

Coordonnateur responsable:

M. P. Ward
Secrétaire du Conseil d'administration
Division du Secrétariat du Conseil d'administration
tél.: 066513-2917



Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

27 mai 2021

1. La présidente du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS a débuté la réunion conjointe virtuelle en annonçant le thème de l'année 2021: l'examen quadriennal complet et la réforme du système des Nations Unies pour le développement dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ainsi que les événements survenus au cours des 12 derniers mois depuis la dernière réunion conjointe des Conseils d'administration. Elle a souhaité la bienvenue aux présidents des Conseils d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du Programme alimentaire mondial (PAM), à l'oratrice invitée, la Vice-Secrétaire générale, ainsi qu'aux responsables et représentants des entités participantes.
2. Dans son discours d'ouverture, la Vice-Secrétaire générale a indiqué que la réunion conjointe était l'occasion d'assurer le suivi du débat au sein du service des activités opérationnelles du Conseil économique et social et d'envisager les mesures nécessaires de la part des six entités et de leurs Conseils d'administration pour soutenir la réalisation du Programme 2030. Elle a souligné les excellents progrès collectifs effectués au cours de l'année passée par le système des Nations Unies pour le développement, tout particulièrement lors de la riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19. Elle a précisé que la réponse à la pandémie avait représenté un test décisif relevé avec succès par le système des Nations Unies pour le développement.
3. La Vice-Secrétaire générale a remarqué que le rôle de coordination attribué au coordonnateur résident et la programmation des équipes de pays des Nations Unies pour le Programme 2030 représentaient un grand élan pour le système afin d'accomplir davantage en vue du relèvement après la crise de la COVID-19. Toutefois, elle a rappelé que la pandémie était loin d'être terminée et qu'il fallait renforcer les efforts collectifs en tant que système de soutien aux objectifs de développement durable (ODD). Elle a identifié sept domaines dans l'examen du système de coordonnateur résident qui nécessitent l'attention des organismes et le soutien des Conseils d'administration:

i. Le développement de nouveaux projets stratégiques pour la période 2022-2026. Elle a déclaré qu'il s'agissait d'une occasion unique de renforcer l'alignement du modèle de gestion des organismes, des fonds et des programmes sur les modes de programmation de la réforme, en mettant l'accent sur les ODD et le principe de «ne laisser personne de côté».

ii. Le financement pour soutenir l'action intégrée et accélérer la réalisation des ODD. La Vice-Secrétaire générale a souligné la nécessité pour les approches intégrées d'être soutenues par un financement plus flexible et sans affectation particulière de la part des États membres, en vue de soutenir les accords de financement commun, comme le prévoit le pacte de financement.



iii. L'alignement des programmes des entités et des cadres de coopération. La Vice-Secrétaire générale a affirmé que, malgré les nombreuses améliorations constatées durant les 12 derniers mois, l'attention doit à présent se concentrer sur leur mise en œuvre, en notant le besoin d'une collaboration plus étroite dans le processus d'élaboration de mesures communes à l'échelle du système afin d'évaluer les contributions des entités aux ODD et d'utiliser des plateformes communes comme ONU Info.

iv. Le renforcement du principe de la double responsabilité pour le nouveau système indépendant de coordonnateur résident, à la fois envers les organismes et envers le Secrétaire général. La Vice-Secrétaire générale a précisé que les six entités participant à la réunion conjointe figuraient parmi les dix-huit organismes qui ont formalisé les exigences d'établissement de rapport entre leurs représentants et les coordonnateurs résidents dans le cadre de leurs systèmes de performance et d'évaluation. Il existe néanmoins de nombreux rapports de coordonnateurs résidents sur les représentants de pays de l'ensemble du système qui ne s'engagent pas de manière proactive dans ce processus. Elle a ajouté qu'il est nécessaire que les entités et leurs organes directeurs envoient des messages et des directives clairs au niveau national à cet effet, conformément aux exigences définies dans les orientations internes fournies par le Cadre de gestion et de responsabilité au niveau national.

v. La progression des approches à l'échelle du système. Le renforcement des approches à l'échelle du système au niveau régional, y compris le déploiement de plateformes de collaboration régionales sous la direction de la Vice-Secrétaire générale, du directeur régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et des secrétaires exécutifs des commissions régionales en tant que vice-présidents, constitue une nouvelle évolution positive qui a des implications importantes pour les bureaux régionaux des entités.

vi. L'amélioration de l'efficacité. Les six entités ont un rôle crucial à jouer pour garantir l'efficacité des interventions par le biais de services et de locaux commerciaux communs, des progrès notables ont été déjà effectués. La Vice-Secrétaire générale a encouragé les Conseils d'administration à continuer d'approfondir le dialogue avec les organismes au sujet des gains d'efficacité, y compris ceux provenant d'organismes uniques ou générés de façon bilatérale.

vii. Le soutien continu à la réforme du système de coordonnateurs résidents et du système des Nations Unies pour le développement. Les efforts doivent s'intensifier pour garantir des messages forts et cohérents à tous les niveaux en faveur du système de coordonnateurs résidents et de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. En outre, les entités individuelles doivent faire davantage pour se familiariser avec les obligations et les attentes et les comprendre, afin que le coordonnateur résident bénéficie de la bonne combinaison de responsabilité et d'incitations.

4. La Vice-Secrétaire générale a également noté que, trois ans après le début de la réforme, les améliorations générées par un système de coordonnateur résident indépendant, impartial et habilité sont clairement visibles, au même titre que la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies. Pourtant, certains messages des États membres pointent l'écart considérable entre les objectifs et la réalité, les attentes et les résultats concrets de la réforme. Par conséquent, toutes les options doivent être explorées afin de garantir que la responsabilité et les incitations adéquates soient mises en place pour combler cet écart.



5. Enfin, la Vice-Secrétaire générale a remercié les six entités pour leur engagement, leur dévouement et leur soutien, tout particulièrement dans leur riposte à la pandémie de COVID-19, qui a démontré que les investissements dans la refonte du système des Nations Unies pour le développement portaient bien leurs fruits.

6. Dans son introduction sur le thème de la réunion conjointe, le Président du Conseil d'administration du PAM a souligné que la pandémie de COVID-19 constituait une crise mondiale sans précédent aux conséquences sanitaires et socioéconomiques dévastatrices. Il a également noté que les principales priorités pour l'avenir doivent être la prévention de la famine et la lutte contre l'insécurité alimentaire comme moyen principal de renforcer la résilience aux chocs. Il a également noté que les principales priorités pour l'avenir doivent être la prévention de la famine et la lutte contre l'insécurité alimentaire comme moyen principal de renforcer la résilience aux chocs. La pandémie a déjà provoqué la plus grande perturbation de l'éducation de l'histoire. Plusieurs millions d'élèves ont vu leur scolarité interrompue et manqué leurs repas, ce qui a eu une incidence sur le développement des compétences et les perspectives économiques à plus long terme. La pandémie a également fait reculer les progrès en matière d'égalité des genres, de santé, y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs, de soins et de travaux domestiques non rémunérés, de violence basée sur le genre et de réalisation globale des ODD. Le Président du Conseil d'administration du PAM a ajouté que le besoin d'unité et de cohésion au sein du système des Nations Unies pour le développement n'avait jamais été aussi crucial. Dans ce contexte, le Président a appelé les participants à réfléchir aux enseignements tirés de la pandémie et aux moyens par lesquels les agences, les fonds et les programmes peuvent tirer parti de l'examen quadriennal complet, du programme commun et de la réforme du système des Nations Unies pour le développement afin d'accélérer la réalisation des ODD et du Programme 2030.

7. La Directrice exécutive du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a mentionné que, bien que la pandémie ait mis à l'épreuve la capacité de l'entité à répondre aux défis et besoins de ses partenaires, l'UNOPS a été en mesure de s'adapter rapidement aux réalités changeantes et a continué de fournir un soutien à ses partenaires, y compris des solutions à plus long terme en vue d'une reprise durable, inclusive et résiliente. Cette capacité à se mobiliser rapidement était enracinée dans le modèle de gestion de l'UNOPS, autofinancé et axé sur la demande. En peu de temps, l'entité a signé des accords portant sur des projets d'une valeur de 900 millions de dollars US pour soutenir la riposte à la pandémie de COVID-19. La Directrice exécutive a cité l'exemple du projet de relèvement après le passage du cyclone Idai au Zimbabwe, mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ainsi que du programme national de résilience au Bangladesh, pour lequel l'UNOPS a apporté des solutions rentables et de qualité à ses partenaires, en partenariat avec le gouvernement, le PNUD et ONU-Femmes. Elle a précisé que le projet de relèvement au Zimbabwe était un exemple de travail collaboratif entre organisations sœurs dans le cadre de l'initiative «Unis dans l'action» pour répondre aux besoins de relèvement des pays à court et moyen termes.



8. En accord avec les intervenants précédents, l'Administrateur du PNUD a noté que le système des Nations Unies pour le développement avait mobilisé sa pleine capacité à travers 131 équipes de pays des Nations Unies comme jamais auparavant, pour soutenir les pays en réponse à la pandémie. Le PNUD s'est vu confier par le Secrétaire général, en étroite coordination avec la Vice-Secrétaire générale, le rôle de chef de file technique de la riposte socioéconomique des Nations Unies à la pandémie de COVID-19, en travaillant en étroite collaboration avec le système de coordonnateur résident nouvellement habilité et indépendant, mais aussi avec les entités sœurs au sein du système plus large des équipes de pays des Nations Unies. Le cadre couvre des priorités intégrées, notamment le renforcement des systèmes de santé, la protection sociale, les emplois, les moyens de subsistance et la cohésion macroéconomique et sociale. L'Administrateur a mentionné la volonté de nombreux pays de relever les défis émergents en assumant une nouvelle position et en choisissant un nouvel angle d'attaque, et la volonté d'investir dans un rythme de changement accéléré par la numérisation, et d'investir dans une économie verte.
9. Il a noté que le PNUD avait développé une voie de relance verte en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la FAO, pour s'assurer que les pays bénéficient du meilleur soutien possible du système, que ce soit en matière de transition énergétique, d'adaptation au changement climatique et de solutions basées sur la nature. De plus, de nouveaux mécanismes sont en cours d'élaboration afin de faire face aux défis de l'écrasement des dettes auxquels les pays sont confrontés. L'Administrateur a également souligné que l'accélération des progrès en faveur d'un avenir numérique vert où personne n'est laissé de côté sera la priorité du PNUD au cours de la période couverte par le prochain Plan stratégique, comme cela a été le cas pendant la pandémie.
10. Soulignant les répercussions économiques douloureuses de la pandémie sur les enfants et leurs familles, la Directrice exécutive de l'UNICEF a reconnu le rôle central du système des Nations Unies pour le développement dans la mise en place d'une reprise inclusive et durable pour tous. L'UNICEF s'est joint à 11 organismes et deux organisations non gouvernementales internationales pour maintenir un flux régulier d'équipements de protection individuelle à un prix abordable, afin d'assurer la sécurité de la population, notamment des travailleurs de première ligne. La Division des approvisionnements de l'UNICEF, située à Copenhague, a dirigé cet effort, de l'approvisionnement à l'assurance qualité, et de l'emballage au transport. Au final, ce sont plus de 140 000 tonnes de marchandises qui ont été livrées à 173 pays. Par le biais du mécanisme COVAX, l'UNICEF a travaillé avec d'autres organismes, des gouvernements, des organisations de logistique et de transport et l'industrie pharmaceutique pour soutenir l'envoi de 75 millions de doses de vaccin à 125 pays participants.
11. L'UNICEF a également travaillé avec d'autres agences pour soutenir le relèvement économique à long terme par le biais de programmes de protection sociale innovants. Ce travail conjoint a permis d'étendre la couverture des programmes nationaux de protection sociale à plus de 47 millions de ménages dans 128 pays.



12. Le Directeur exécutif adjoint du FNUAP a averti les participants que les conséquences de la pandémie avaient fait reculer les progrès réalisés en faveur des femmes, des filles et des jeunes, notamment en matière d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. La violence basée sur le genre a augmenté et la pandémie a perturbé l'utilisation des méthodes contraceptives pour des millions de femmes dans le monde, augmentant la proportion de grossesses non désirées, en particulier dans les pays à faible revenu. En coordination avec les équipes de pays des Nations Unies, le FNUAP a développé des approches novatrices pour assurer la continuité de services de santé sexuelle et reproductive complets et des droits en matière de reproduction tout au long de la pandémie, en s'attaquant aux pratiques néfastes et à la violence basée sur le genre, en assurant l'approvisionnement en contraceptifs et en produits de santé reproductive, ainsi que la fourniture d'équipements de protection individuelle.
13. Le Directeur exécutif adjoint du FNUAP a indiqué que, dans une récente enquête interne, les bureaux de pays du Fonds ont signalé que la réforme des Nations Unies avait offert une base solide aux équipes de pays des Nations Unies pour faciliter des ripostes rapides et efficaces à la pandémie. Les coordonnateurs résidents jouent un rôle central dans la participation efficace et inclusive des organismes des Nations Unies à la réponse aux priorités des femmes et des filles.
14. En ce qui concerne les autres aspects de la réforme, le Directeur exécutif adjoint du FNUAP a précisé qu'environ 70 % des bureaux nationaux de l'organisation ont fait état de certaines formes de gains d'efficacité en entreprenant des achats conjoints avec d'autres agences et en concluant des accords à long terme avec les prestataires de services. Dans le même temps, étant donné la nécessité d'accélérer les progrès en faveur de la réalisation du Programme 2030, des ODD et du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, elle a souligné l'importance d'un financement flexible par les États membres et du respect de leurs engagements au regard du pacte de financement.
15. Le Directeur exécutif adjoint du PAM a salué la façon dont les agences ont répondu à la crise de la COVID-19 comme l'un des meilleurs exemples de coordination, d'unité et de cohésion des Nations Unies. Il s'est toutefois étonné que cette coordination n'ait pas eu lieu avant la crise. Selon lui, la pandémie a permis de tirer de multiples enseignements sur l'élaboration et la mise en œuvre de réponses socioéconomiques entre les partenaires et l'interopérabilité du système, ce qui appelle à «aller de l'avant ensemble», à se concentrer sur les besoins multiples et complexes des personnes vulnérables et à développer une compréhension commune des facteurs de cette vulnérabilité. Il a déclaré qu'aucun de ces besoins ne pouvait être satisfait par le mandat d'une seule agence. L'analyse, l'action et la programmation conjointes en matière de santé, de nutrition et de protection sociale ont été considérées comme des remparts contre les chocs futurs, qui protégeraient les progrès en matière de développement et les investissements réalisés et permettraient d'élaborer des solutions durables à long terme.



16. Rappelant qu'avant même que la pandémie ne frappe, le monde n'était pas près d'atteindre les objectifs et les aspirations du Programme d'action de Beijing, la Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes a souligné les effets disproportionnés de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les filles, exacerbant les inégalités fondées sur le genre. Elle a précisé que la pandémie avait mis en lumière les inégalités existantes, mais également engendré de nouveaux problèmes. En effet, les femmes doivent désormais assumer des responsabilités accrues en matière de soins, ce qui rend leur intégration au marché du travail difficile et accentue encore les inégalités numériques. Dans ce contexte, en travaillant conjointement avec les partenaires des Nations Unies et en s'appuyant sur son triple mandat, l'ONU-Femmes a cherché à promouvoir une approche cohérente et intégrée de l'égalité des genres dans sa riposte à la pandémie.
17. La Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes a souligné trois façons dont l'organisation avait joué un rôle primordial dans ce processus: *i.* elle encourage le leadership éclairé et influence le discours au sein du système des Nations Unies sur les effets de la pandémie sur les femmes et les filles; *ii.* elle collecte, publie, et utilise les données relatives aux répercussions disproportionnées sur les femmes et les filles et les intègre aux projets de riposte socioéconomique; et *iii.* elle intègre les marqueurs de genre et les objectifs financiers pour le développement de programmes basés sur le genre au sein du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et du Fonds d'intervention et de relèvement COVID-19, ce qui a un impact considérable sur la programmation conjointe et sur l'inclusion de la dimension du genre dans les réponses.
18. Le Président du Conseil d'administration du PAM s'est félicité de l'alignement de l'organisme sur les cadres communs des Nations Unies et de l'encouragement continu de l'innovation dans le cadre du travail de réforme, en vue de se conformer aux priorités des pays hôtes et d'éviter les redondances entre les mandats des différentes agences. Il s'est toutefois dit préoccupé par les défis considérables qui se profilent, 270 millions de personnes dans le monde souffrant de la faim. Il a souligné l'accent mis sur le renforcement de la résilience des États membres aux chocs, qui leur permet de réagir de manière individuelle en cas de crise.
19. Dans leurs commentaires, les États membres ont remercié les responsables d'agences et les Directeurs exécutifs adjoints d'avoir actualisé leurs efforts collectifs pour faire face aux conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 dans des circonstances très difficiles. En règle générale, ils ont approuvé le travail de coopération réalisé pendant la crise et ont encouragé la poursuite de ces efforts et leur reproduction dans l'ensemble du système afin de renforcer la résilience à long terme, d'accélérer la réalisation des ODD et de «ne laisser personne de côté».
20. S'exprimant en tant que donateur, un intervenant a souligné que la pandémie avait mis en lumière les liens forts qui existent entre les défis mondiaux, ce qui reflète la nécessité de solutions multilatérales, la création d'un élan indispensable pour une riposte coordonnée à la crise mondiale, et l'importance de partenariats solides pour y parvenir. Il a remercié les différentes organisations pour leur soutien prononcé aux conclusions de l'Examen quadriennal complet 2020. Il a poursuivi en déclarant qu'il était nécessaire de maintenir une réponse coordonnée et de l'étendre à d'autres domaines, notamment: *i.* l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que les solutions fondées sur la nature; *ii.* une stratégie numérique à l'échelle du système pour un monde post-pandémique; *iii.* un relèvement complet à la suite des effets de la COVID-19 tenant compte de la question du genre; et *iv.* la poursuite de la mise en œuvre du principe «ne laisser



personne de côté». Il a également suggéré que ces priorités se reflètent dans les nouveaux Plans stratégiques.

21. Certaines délégations ont saisi l'occasion pour souligner d'autres priorités qui, selon elles, sont importantes pour inverser les effets négatifs de la pandémie. Ces priorités recouvrent la distribution de vaccins, l'encouragement de mécanismes financiers innovants et le soutien aux économies locales.
22. Un autre intervenant a appelé à poursuivre les efforts visant à renforcer l'harmonisation entre les activités des organisations au sein des cadres de coopération. Il a été noté que près de 40 % des entités des Nations Unies n'ont pas encore pris de mesures pour harmoniser leur programmation spécifique en fonction des orientations du cadre de coopération. De même, les agences ont été encouragées à renforcer leur collaboration pour répondre au lien entre l'humanitaire, le développement et la paix, en menant davantage d'activités de développement conjointes, en particulier dans les zones de conflit et les environnements fragiles.
23. La nécessité de renforcer davantage la coopération multilatérale, Sud-Sud, triangulaire et Nord-Sud a également été évoquée par les délégations.
24. Constatant que 47 % des agences des Nations Unies n'ont pas modifié la description de poste de leurs représentants nationaux pour indiquer clairement qu'ils rendent désormais compte au coordonnateur national, les délégations ont exhorté les agences à le faire, ainsi qu'à prendre d'autres mesures pour garantir que le leadership du coordonnateur soit pleinement respecté et soutenu au niveau national.
25. Dans la perspective de la mise en œuvre de l'Examen quadriennal complet 2020, et en citant l'exemple de la Division des approvisionnements qui a opéré pendant la pandémie de COVID-19 pour soutenir 436 organisations en matière de transport d'urgence, d'équipement de protection individuelle et d'autres fournitures, les délégations ont souhaité que la programmation conjointe soit renforcée à l'avenir. En outre, les agences ont été encouragées à accorder la priorité à l'agrégation de données et de statistiques en vue d'améliorer et d'accélérer la planification et la mise en œuvre collectives.
26. Pour maintenir l'élan de réforme du système des Nations Unies pour le développement, les six entités ont été invitées à continuer à concrétiser leurs engagements en matière de réforme afin de garantir des approches politiques, programmatiques et communes harmonisées et efficaces. Cet objectif comprend des efforts de programmation conjointe qui réunissent l'expertise collective du système des Nations Unies pour le développement pour répondre aux besoins et aux priorités des pays.
27. Le partenariat avec les institutions financières internationales a également été mis en avant comme un moyen de contribuer à la réalisation des ODD. Les délégations ont estimé que les exemples tirés des réponses des pays mettaient une fois de plus en évidence le potentiel de coopération avec ces institutions par le biais du partage des données et des approches politiques interorganisationnelles.
28. Poursuivant sa réflexion sur l'impact disproportionné de la pandémie sur les femmes et les filles, une délégation a souligné l'importance des données sexospécifiques et le soutien apporté aux pays pour qu'ils puissent accéder à des financements pour traiter les statistiques liées au genre.



29. Notant le rôle central du multilatéralisme et de la solidarité, certaines délégations ont rappelé que l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions doit rester l'objectif primordial des activités des agences. Leurs politiques doivent continuer à s'aligner sur l'Examen quadriennal complet, le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris sur le climat, tout en conservant l'accent sur les pays en situation particulière.
30. Les délégations ont reconnu l'importance des financements flexibles et des contributions de base, dont le déficit affecte la capacité du système des Nations Unies à répondre à la pandémie et honorer la mission de refonte du système.
31. En réponse aux commentaires et aux questions des États membres, la Directrice exécutive de l'UNOPS a fait référence à son rôle de présidente du Comité de haut niveau sur la gestion. Elle a expliqué les activités du Comité ainsi que sa mission, qui est de garantir de meilleures plateformes pour la collaboration interagences, de simplifier les pratiques commerciales et de gagner en efficacité. Le Comité est fondé sur une approche consensuelle et s'est avéré très efficace tout au long de la pandémie. Il vise également à établir des relations plus transparentes pour permettre aux États membres de demander des comptes aux agences et les aider à gérer les attentes dès le départ. Le Comité se concentre également sur la création de partenariats stratégiques pour atteindre les ODD.
32. La Directrice exécutive de l'UNOPS a renouvelé le soutien sans faille de son agence à la réforme des Nations Unies. En tant qu'agence non programmatique et autofinancée, l'UNOPS a souligné la forte demande pour ses services et a mis l'accent sur la transparence, la valeur ajoutée, la flexibilité et la qualité et la rapidité de ses services, des éléments qui, selon la Directrice exécutive, seront intégrés dans le Plan stratégique de l'agence pour la période 2022-2025.
33. L'Administrateur du PNUD a rappelé les aspects multiples de la COVID-19, alors que l'agence travaillait activement à comprendre l'incidence de la pandémie, à identifier les principaux domaines vulnérables et les revers les plus profonds. Il a déclaré que le PNUD examinait en profondeur les enseignements tirés de l'utilisation optimale des analyses qui ressortent des évaluations et des données générées au niveau national et international, afin de cibler les domaines où l'action de l'agence serait la plus pertinente.
34. Se référant aux commentaires concernant les priorités des prochains plans stratégiques, l'Administrateur du PNUD a expliqué que l'impératif d'une relance verte sera tout à fait central dans les activités futures de l'organisation. De même, l'éradication de la pauvreté, la protection sociale et la numérisation seront essentielles pour soutenir le relèvement économique, tandis que l'Examen quadriennal complet, les ODD et le Programme 2030 serviront de modèle pour la mise en œuvre. L'Administrateur a ajouté que l'appropriation à l'échelle nationale demeurerait un point de référence pour le PNUD.



35. Au sujet de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, l'Administrateur a précisé que le PNUD avait très tôt révisé le mandat de ses représentants résidents, afin de faire explicitement référence aux éléments fondateurs du cadre de coopération dans les travaux du PNUD. Il a en outre souligné que le principe de responsabilité mutuelle doit être renforcé sur la base de la mise en œuvre du Cadre de gestion et de responsabilité. L'Administrateur a invité les États membres à veiller à ce que les organismes, fonds et programmes puissent continuer à rendre des comptes dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement ainsi qu'à leurs conseils d'administration, tout en gardant à l'esprit que le descriptif de la réforme ne doit pas seulement porter sur les mécanismes de coordination, mais aussi sur l'impact réel généré.
36. Poursuivant sur le thème de la réforme des Nations Unies et du Plan stratégique, la Directrice exécutive de l'UNICEF a mentionné trois domaines prioritaires sur lesquels son agence se concentrera: *i.* les besoins d'adaptation au changement climatique; *ii.* la numérisation en faveur l'éducation; et *iii.* la nutrition. Elle a ajouté que les programmes de pays de l'UNICEF étaient pleinement alignés sur les cadres de coopération.
37. La Directrice exécutive de l'UNICEF a également évoqué les gains d'efficacité que les agences peuvent générer à la suite à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, et qui peuvent apporter de nombreux avantages, notamment en les investissant dans les programmes de pays.
38. Reconnaisant la valeur de la coopération interorganisations pour les activités d'approvisionnement, sur la base de la riposte conjointe à la pandémie de COVID-19, la Directrice exécutive de l'UNICEF a rappelé que le système des Nations Unies représente une source d'approvisionnement fiable et qu'il s'agit d'un domaine dans lequel le système des Nations Unies pour le développement peut se développer.
39. En réponse aux commentaires des États membres sur la liaison des agences en matière de données et de statistiques, la Directrice exécutive de l'UNICEF a souligné le besoin crucial des agences en ressources de base pour financer l'interopérabilité des systèmes avec UN INFO afin d'améliorer le partage des données.
40. Le Directeur exécutif adjoint du FNUAP a confirmé que les programmes de pays de l'organisation étaient en parfaite conformité avec les cadres de coopération et que les représentants de pays étaient évalués par rapport au Cadre de gestion et de responsabilité pour mesurer leurs performances. Il a réitéré l'engagement de l'agence en faveur de la programmation conjointe, notant l'augmentation significative du financement que le FNUAP a reçu des fonds communs interorganisations, une tendance qui devrait s'accroître dans les années à venir. Il a également réaffirmé l'importance d'un financement flexible et sans affectation particulière afin de promouvoir une programmation conjointe des organisations.
41. Le Directeur exécutif adjoint du FNUAP a fait écho aux déclarations des délégations en mentionnant l'importance des données ventilées par sexe pour une planification fondée sur des données probantes, notamment dans le contexte de la crise sanitaire mondiale actuelle. Il a déclaré que le FNUAP avait élaboré un tableau de bord des populations vulnérables à la COVID-19, en fournissant des données désagrégées au niveau national et sous-national qui sont actualisées quotidiennement.



42. Concernant les prochains Plans stratégiques, le Directeur exécutif adjoint du PAM a rappelé l'importance de réfléchir à la réforme du système des Nations Unies pour le développement de manière coordonnée, soulignant la nécessité d'élaborer de nouveaux Plans stratégiques alignés sur l'Examen quadriennal complet 2020 et les cadres de coopération. Il a également souligné le rôle joué par le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix et son impact sur la résilience et la préparation, ainsi que la nécessité de mettre en place des systèmes de protection sociale adaptés aux chocs pour préparer les pays aux crises futures.
43. Le Directeur exécutif adjoint du PAM a souligné que le Cadre de gestion et de responsabilité constituait une base essentielle pour assurer la responsabilité mutuelle et a mis en évidence l'engagement fort du PAM à cet égard.
44. Il a également rappelé l'importance d'intégrer les enseignements tirés de la pandémie dans la compréhension du rôle des coordonnateurs résidents avec une responsabilité accrue de diriger et de servir de point de cohésion.
45. Rappelant la crise financière de 2008, la Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes a déclaré que la pandémie de COVID-19 constituait une crise véritablement intégrée sur de nombreux fronts. Elle a mis en garde contre le risque d'aggraver les inégalités connexes, comme c'est déjà le cas en matière d'accès aux vaccins. En outre, elle a évoqué la réelle possibilité pour les sociétés d'être transformées au lendemain de la pandémie, en raison des écarts grandissant entre les sexes et de la visibilité insuffisante des femmes aux postes de direction et de leur manque de participation à l'économie.
46. La nature de la crise nécessite une approche de partenariat inédite que les organisations ne peuvent réaliser seules. La Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes a évoqué plusieurs exemples de coopération avec d'autres organisations en riposte à la crise, tels que: *i.* le partenariat avec le FNUAP dans le cadre de l'initiative Spotlight pour éradiquer toutes les formes de violence contre les femmes et les filles; *ii.* la collaboration avec le PNUD concernant l'outil Gender Policy Tracker qui suit les mesures en matière de genre au niveau mondial pour faire face à la COVID-19; et *iii.* le travail avec l'OMS sur la désagrégation des données relatives aux cas de COVID-19 ventilées par sexe et par âge.
47. Elle a ajouté que ces partenariats devront s'étendre au-delà du système des Nations Unies pour porter leur fruit. La Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes a cité le Forum Génération Égalité comme l'une de ces plateformes de partenariats externes, qui rassemblent non seulement le système des Nations Unies, mais qui tirent également parti des partenariats avec la société civile, le secteur privé et les institutions financières internationales. En outre, elle a mentionné la possibilité d'influencer les processus multilatéraux, tels que le G20, la COP26 et le G7, afin de garantir que les ODD soient au centre de ces échanges.
48. La Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes a évoqué le financement extrêmement limité en matière d'égalité entre les genres au sein du système des Nations Unies, moins de 2 % des ressources dépensées étant allouées spécifiquement à la promotion de ce domaine. Elle a noté que ce pourcentage soulignait la nécessité d'une approche intégrée pour garantir que la dimension du genre ne soit pas uniquement intégrée aux Plans stratégiques, mais aussi à la programmation conjointe.



49. Dans ses observations finales, le Vice-Président du Conseil d'administration d'ONU-Femmes et modérateur de cette session de débats interactifs, a rappelé que la réalisation des ODD nécessitera des efforts de collaboration considérables. Reconnaisant la charge supplémentaire qui pèse sur le système des Nations Unies, il a salué le travail de collaboration des agences pour obtenir des résultats dans des circonstances très difficiles. Dans la perspective de l'élaboration des Plans stratégiques des entités, le modérateur a souligné l'importance des approches centrées sur les personnes, sensibles à la dimension du genre et fondées sur les droits fondamentaux, tout en tenant compte des liens entre la santé, les échanges commerciaux, les finances et le développement économique et social.
50. En conclusion, le Président du Conseil d'administration de l'UNICEF a fait écho aux messages des États membres aux organisations, les encourageant à collaborer plus étroitement, tout en notant les progrès déjà réalisés et cités en exemple pendant la réunion. Par ailleurs, il a rappelé l'importance des mandats uniques et des avantages comparatifs des organisations, chacune apportant ses idées novatrices, ses talents et ses ressources à l'effort collectif. Il a constaté que la pandémie avait révélé de nouvelles possibilités de collaboration et que les mesures et les exemples discutés étaient essentiels et encourageants pour résoudre les problèmes interdépendants du monde.